

Procès-verbal de la séance régulière des membres du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, tenue le mercredi 18 octobre 2023, à 20 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Monsieur Mario Lemay, président
- Monsieur Stéphane Williams, premier vice-président
- Madame Natalie Parent, directrice
- Monsieur Marc-André Savaria, directeur
- Monsieur Gaétan Marcil, directeur
- Madame Sylvie Beaulieu, directrice
- Monsieur Claude Dalpé, directeur

Messieurs Dany Charbonneau, membre substitut de la Ville de Saint-Amable, Jean Bergeron, directeur général et secrétaire-trésorier ainsi que Mesdames Amélie Poirier, membre substitut de la Ville de Sainte-Julie et Marie-Josée Daigle, secrétaire-trésorière adjointe étaient aussi présents.

Résolution 23-5440 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

Sur proposition de Monsieur Marc-André Savaria appuyé par Madame Sylvie Beaulieu il est unanimement résolu d'approuver l'ordre du jour de la séance régulière des membres du conseil d'administration du mercredi 18 octobre 2023 tenue à 20 h 30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Varennes.

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--------------------|--|
| Résolution 23-5441 | Approbation du procès-verbal de la séance du 21 septembre 2023 |
| Résolution 23-5442 | Appui Ville de Saint-Amable pour l'agrandissement du réservoir d'eau |
| Résolution 23-5443 | Séances été 2024 |
| Résolution 23-5444 | Analyse laboratoire 2024 – octroi contrat |
| Résolution 23-5445 | Budget 2024 |
| Résolution 23-5446 | Approbation des dépenses du 22 septembre au 18 octobre 2023 |
| Résolution 23-5447 | Levée de l'assemblée |

Entrée en vigueur : 18-10-2023

Résolution 23-5441 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 SEPTIEMBRE 2023

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyé par Monsieur Claude Dalpé il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance des membres du conseil d'administration de la RIEP tenue le 21 septembre 2023.

Entrée en vigueur : 18-10-2023

Résolution 23-5442 APPUI VILLE DE SAINT-AMABLE POUR L'AGRANDISSEMENT DU RÉSERVOIR D'EAU

CONSIDÉRANT la croissance de la population de la Ville de Saint-Amable ;

CONSIDÉRANT la problématique de pression et de débit d'eau surignée par la Ville de Saint-Amable ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Amable a exprimé le désir de construire un nouveau réservoir d'eau potable en raison de la croissance de sa population ;

CONSIDÉRANT QUE le volume d'eau du réservoir existant est destiné seulement à l'usage pour la protection incendie ;

CONSIDÉRANT que le débit actuel fourni à la Ville de Saint-Amable par la Régie intermunicipale de l'eau potable (RIEP) ne peut pas être augmenté pour répondre à cette demande croissante ;

CONSIDÉRANT QUE la RIEP appuie le projet de construction du nouveau réservoir d'eau potable de la Ville de Saint-Amable ;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Natalie Parent appuyée par Monsieur Claude Dalpé, il est unanimement résolu que la RIEP appuie officiellement le projet de construction du nouveau réservoir d'eau potable de la Ville de Saint-Amable afin de garantir un meilleur service à sa population.

La RIEP pourra fournir son soutien et son expertise tout au long du processus de construction et d'exploitation du nouveau réservoir.

Entrée en vigueur 18-10-2023

Résolution 23-5443 SÉANCES ÉTÉ 2024

Sur proposition de Monsieur Stéphane Williams appuyé par Monsieur Gaétan Marcil il est unanimement résolu d'approuver la modification des séances estivales en ajoutant une rencontre au début du mois de juillet, soit autour du deuxième jeudi, et en annulant celle du mois d'août; cet horaire prévaudra pour les années subséquentes.

Entrée en vigueur : 18-10-2023

Résolution 23-5444 ANALYSES LABORATOIRE 2024 – OCTROI CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE la Régie a procédé à un appel d'offres par invitation auprès de trois laboratoires accrédités pour les analyses de laboratoire pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE deux laboratoires ont soumis des prix avant les taxes, soient :

- | | |
|--------------------------|--------------|
| 1. Euro fins Environex : | 25 818,30 \$ |
| 2. Biovetinc. : | 36 478,90 \$ |

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyée par Monsieur Marc-André Savaria il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour les analyses de laboratoire pour l'année 2024 à Euro fins Environex à 25 818,30 \$ avant les taxes applicables.

Entrée en vigueur : 18-10-2023

Résolution 23-5445 BUDGET 2024

CONSIDÉRANT QUE le directeur général a déposé un projet de budget pour l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit approuver la transmission du budget 2024 aux municipalités partenaires pour son approbation;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition de Monsieur Claude Dalpé, appuyé par Madame Natalie Parent il est unanimement résolu que le budget 2024 soit approuvé pour sa transmission aux municipalités partenaires de la Régie. Le budget comporte une dépense totale de 4 328 333\$ et une contribution financière des municipalités, Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable respectivement de 1 916 623 \$, 1 802 756 \$ et de 608 953 \$.

Le tableau qui suit montre un sommaire des ajustements des revenus et des dépenses du budget 2024 :

REVENUS 2024	Varennes	Sainte-Julie	Saint-Amable	Total
Affectation surplus cumulé 2022	586 988 \$	290 446 \$	143 832 \$	1 021 266 \$
Appropriation par anticipation surplus 2023	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Revenus divers	17 300 \$	17 652 \$	5 048 \$	40 000 \$
Revenus d'intérêts	23 788 \$	24 272 \$	6 940 \$	55 000 \$
À FACTURER AUX TRIMESTRES	1 288 547 \$	1 470 386 \$	453 133 \$	3 212 067 \$
<u>TOTAL DES REVENUS 2024</u>	<u>1 916 623 \$</u>	<u>1 802 756 \$</u>	<u>608 953 \$</u>	<u>4 328 333 \$</u>

DÉPENSES 2024	Vare nnes	Sa inte -Julie	Sa int- A ma ble	Tota l
Exp lo ita tio n	1 428 315 \$	1 503 214 \$	504 817 \$	3 436 346 \$
Im mo b ilisa tio ns	214 910 \$	189 910 \$	75 181 \$	480 000 \$
Fra is de fina nce ment	17 102 \$	109 633 \$	28 956 \$	155 690 \$
Ép ura tio n	256 297 \$			256 297 \$
<u>TOTAL DES DÉPENSES 2024</u> <u>PAR PARIENAIRE</u>	<u>1 916 623 \$</u>	<u>1 802 756 \$</u>	<u>608 953 \$</u>	<u>4 328 333 \$</u>

Entrée en vigueur : 18-10-2023

Résolution 23-5446 APPROBATION DES DÉPENSES DU 22 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE 2023

Sur proposition de Monsieur Gaé tan Marc ila appuyé par Monsieur Stéphane Williams, il est unanimement résolu d'approuver les dépenses au fonds d'administration du 22 septembre au 18 octobre 2023.

Entrée en vigueur : 18-10-2023

PROCHAINE SÉANCE

Tel que fixé statutairement par la résolution 84-651, la prochaine séance régulière des membres du conseil d'administration se tiendra le jeudi 16 novembre 2023 à 20h30 à la salle de rencontres de la RIEP située au 1870, route Marie-Victorin à Vare nnes;

Entrée en vigueur : 18-10-2023

Résolution 23-5447 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition de Madame Sylvie Beaulieu appuyée par Monsieur Marc-André Savaria, il est unanimement résolu de lever l'assemblée

Entrée en vigueur : 18-10-2023

.....

Président

.....

Secrétaire-trésorier adjointe